

## [Le Centre MEDIATION-NET avec la FNCM](#)

Infos **Date de l'article:** Mardi, 11. Mars 2014

**Publié:** PUBLIE



Image et doc

### Contenu

Le Centre de médiation MEDIATION-NET est adhérent de la Fédération Nationale des Centres de Médiation (**FNCM**) depuis décembre 2012.

Majoritairement composée d'avocats, la Fédération est garante d'exigence professionnelle pour nos médiateurs et d'ouverture positive pour les avocats qui veulent diversifier utilement leur mission.

Le Centre de médiation MEDIATION-NET privilégie le **partenariat** avec les cabinets d'avocats qui pratiquent la médiation : transparence et clarification déontologique obligent.

L'avocat médiateur ne pratique la médiation que pour les conflits extérieurs à son cabinet, cad ceux pour lesquels il n'est chargé de la défense d'aucune des parties en litige. En revanche, lorsqu'il défend une des parties au litige, il peut parfaitement inciter ses clients à privilégier la médiation pour résoudre leur litige, et les accompagner à chacune des étapes de la médiation.

Le centre de médiation MEDIATION-NET, qui offre toutes les garanties d'indépendance et d'impartialité peut ainsi intervenir pour la conduite de la médiation. Ce positionnement du Centre de médiation MEDIATION NET privilégie donc le partenariat avec les cabinets d'avocats qui pratiquent la médiation en toute transparence.

La **co-médiation**, systématiquement pratiquée par le Centre MEDIATION-NET, permet d'allier la complémentarité des profils des médiateurs à celle des compétences. Culture d'avocat ( défendre son client) et culture médiation (recréer du lien) justifient largement ce positionnement qui n'a aucune incidence économique.

Jean-François Philouze, médiateur professionnel du monde de l'entreprise et des organisations, assure la représentation permanente de MEDIATION-NET auprès de la FNCM.

**Evènement MEDIATION-NET ?:** oui

**Source URL:** <https://www.mediation-net.com/node/319>

